

DEMANDE DE CONGES BONIFIES 2020

Date de limite de dépôt des dossiers le mercredi 27 novembre.

Destination	(entourez	le DOM	concerné)	
Destination	CHILOUICE	IC DOIN	COLICCITIC	

- Mayotte
- Guyane Martinique

- La Réunion
- Guadeloupe
- Saint-Pierre et Miquelon

1 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AGENT			
Nom:			
Prénoms :			
Lieu de naissance :			
Etablissement ou service d'affectation :			
Nom de votre gestionnaire de personnels (DPE, DPAE) :			
Situation de famille :			
 Célibataire Marié(e), pacsé(e) ou en concubinage Veuf(ve) 			
- Divorcé(ve)			
Adresse personnelle – n° de téléphone – courriel :			
Adresse professionnelle - n° de téléphone – courriel :			
Indiquez les dates de congé longue durée, congé parental, con pendant les 3 dernières années	gés bonifiés, disponibilité obtenus		

2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AYANTS DROIT POUR LESQUELS L'AGENT SOLLICITE LA PRISE EN CHARGE DU VOYAGE

Indiquez le nom des enfants pour lesquels vous demandez au Rectorat la prise en charge financière du voyage :

Nom

prénom

date de naissance

Pour le conjoint ; indiquez

- nom d'usage :
- nom de famille :
- profession:
- nom, adresse et numéro de téléphone de l'employeur :

Votre conjoint bénéfice-t-il de la prise en charge des congés bonifiés au titre de son administration ou entreprise :

Si oui, à quelles dates ?

En bénéficiera-t-il pour les enfants ?

S'il ne bénéficie pas d'un congé bonifié de la part de son administration ou de son entreprise, merci de nous faire parvenir une attestation de son employeur.

3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VOYAGE

Aéroport de départ : Toulouse (dans la limite des places mises à disposition par les compagnies de transport)

Les dates indiquées ne pourront en aucun cas être modifiées sauf cas de force majeure dûment justifié.

Dates de départ et de retour souhaitées :

Dans le cas de départ (ou de retour) d'un ou plusieurs ayants droit à des dates différentes de celles de l'agent, précisez, ci-dessous, les dates souhaitées et le(s) nom(s) du ou des ayant(s) droit concerné(s):

Date de départ différé :

Date de retour anticipé :

La date de retour correspond à la date de départ outre-mer et non pas à la date d'arrivée en métropole.

4 -PIECES JUSTIFICATIVES DESTINEES AUX SERVICES RECTORAUX

Justificatifs du droit de prise en charge du voyage des enfants :

- photocopie du livret de famille attestant des enfants à charge
- certificat de scolarité ou d'apprentissage de l'année en cours pour les enfants de 16 à 19 ans
- photocopie de l'extrait de jugement de divorce ou de séparation faisant apparaître les conditions de garde de l'enfant et d'exercice de l'autorité parentale
- photocopie de la carte d'invalidité le cas échéant.

Justificatifs du droit de prise en charge du conjoint (ou concubin ou PACS) :

- photocopies de l'avis d'imposition 2019 des revenus 2018 (obligatoire à l'appui de la demande)
- photocopie des bulletins de salaire des 3 derniers mois, ou attestation délivrée par les services de Pôle emploi
- attestation de l'employeur du conjoint, travaillant dans une administration, de non prise en charge des frais de voyage

Déclaration sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements, ci-dessus, et m'engage à signaler immédiatement toute modification intervenant dans ma situation familiale.

Α,	le,	
Signature de l'agent :		
Avis du supérieur hiérarchique		
sur la durée du congé allant du	au	
Signature et cachet du supérieur hiérarchique		

a contra al la completa de la contra contra de la contra contra contra contra contra contra contra contra cont

and the state of t

grana – priazione pelphyspanten ellumini an anivoluci pentinti rica –

க மிற்கள் கிக சிறின்றோக் கூடியிரு முறுநில் சுது கிறிகள் கொள்ள சாவர்கள் வடிய நிறிகள் நிறிக்கில் கிறிக்கில் சிறின் கிறிக்கில் சிறின்றோக்கு சுது மறையை கிறிக்கும் ஆரிக்கில் சிறிக்கில் சென்ற சிறிக்கு கொள்ளது.

content and expendence if mount on a leasureast the line in the entitle

Programme and the programme of the control of the c

eng ing an ara-esagua hadip ay di maar ng pracedyna shalip Kapadi pa

ing the second and the second control of the second control of the second of the secon

் இந்த குறியில் இருந்தின் இருந்தின் கொளியின் இருந்தின் குறியின் இருந்தின் இருந்தின் இருந்தின் இருந்தின் இருந்த இருந்தின் இருந்தின்

agrana (1) de epigare de

and the second of the second o

Ä

anage has a seasoned

and the second second second

Application and a special section of the section of

nga mandan mendepataba mebasah sebagai